

Principales sources d'archives relatives à la Première Guerre mondiale disponibles en Belgique

M. AMARA & P.-A. TALLIER

I. Objet de la contribution

L'objet de notre contribution est double :

- présenter brièvement les principales sources d'archives relatives à la Première Guerre mondiale disponibles en Belgique ;
- détailler les actions menées par les Archives générales du Royaume pour mettre ce formidable patrimoine en valeur et, plus particulièrement parmi ces différentes actions, le projet en cours visant à réaliser un *Guide des sources d'archives relatives à l'histoire de la Première Guerre mondiale en Belgique et au Congo belge*.

II. Intérêt intrinsèque des sources belges dans un contexte historiographique international

Avant de se pencher sur les sources disponibles, il paraît indispensable d'insister sur les spécificités du cas belge par rapport à la situation des autres pays durant la Première Guerre mondiale et, par là, de montrer la plus-value que peuvent apporter les archives conservées :

- La Belgique entre dans la guerre à son corps défendant. La neutralité de la Belgique ne résiste pas aux impératifs stratégiques alors qu'elle est garantie par les grandes puissances européennes. Contrairement à ces grands voisins, la Belgique n'a pas de buts de guerre en août 1914 ;
- Une partie importante de la population belge connaît l'exil. Au début du mois de novembre 1914, plus d'un million de réfugiés belges se trouvent aux Pays-Bas, pour environ 150.000 à 200.000 en Angleterre (172.298 en août 1917) et près de 250.000 en France (325.298 en novembre 1918). Au total, 1.300.000 à 1.500.000 Belges, soit près d'un cinquième de la population (estimée à 7.500.000 personnes), se seraient transportés à l'extérieur de nos frontières afin d'échapper aux combats et à la brutalité des troupes allemandes ;
- Le territoire belge sera pratiquement entièrement occupé durant tout le conflit. Seule une petite zone de quelques kilomètres carrés protégée par l'Yser reste sous le contrôle direct du gouvernement belge exilé en France, à Sainte-Adresse, près du Havre. Coupé de son arrière naturel, l'armée belge dut se réorganiser en terre étrangère, en France et en Angleterre, où fleurirent hôpitaux, centres d'instructions et autres usines de guerre.
- En territoire occupé, les autorités allemandes mènent des politiques spécifiques (*Flamenpolitik*, etc.) qui entraîneront une partie de la population dans la collaboration politique (activisme).
- La population souffre du chômage et du contrôle strict des importations de vivres. Denrées alimentaires, vêtements et combustibles font rapidement défaut. La crise frappant la Belgique donne lieu à une action humanitaire organisée à l'échelle mondiale. La famine est évitée grâce à l'action des états neutres, incarnée par la *Commission for relief in Belgium* et le *Comité Hispano-néerlandais* (Etats-Unis et Espagne) ;
- A partir de l'année 1916, les déportations de travailleurs dans le cadre du travail obligatoire touchent une part non négligeable de la population masculine ;

- Le régime d'occupation vit émerger une forme de résistance qui se manifesta au travers de réseaux d'espionnage ou d'évasion dont les activités furent durement réprimées par l'occupant.
- Enfin, l'immédiat après-guerre donna lieu à une répression de la collaboration dont les mécanismes sont riches d'enseignements¹.

Ces quelques éléments rapidement énumérés illustrent toutes la spécificité du cas belge par rapport aux expériences de guerre de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de la France (zones occupées exceptées). Dès 1914, conscients de l'intérêt de l'expérience de guerre belge, des historiens belges et étrangers s'inquiétèrent de la sauvegarde des documents concernant cet événement. À cette fin, la guerre terminée, et à la demande de la Commission Royale d'Histoire qui, faute de moyens, ne pouvait se charger de cette lourde tâche, le gouvernement belge prit la décision d'instituer la *Commission des Archives de la Guerre*².

III. Les Archives de la Guerre et la Commission des Archives de la Guerre³. La richesse des fonds conservés par les Archives générales du Royaume

1. La Commission des Archives de la Guerre et l'organisation ancienne des Archives de la Guerre

Présidée par le professeur et historien belge de renom Henri Pirenne et assistée par neuf comités provinciaux, la **Commission des Archives de la Guerre** reçut pour mission de «*recueillir et d'inventorier les documents relatifs à la guerre et à l'occupation*». Il s'agissait d'une mission d'autant plus importante qu'il n'y avait pas encore de loi sur les archives. Celle-ci ne sera promulguée qu'en 1955.

Grâce à l'activité des membres de la Commission et de leurs représentants dans les provinces, les collections s'enrichirent de milliers de documents provenant de toutes les régions de Belgique ainsi que de l'étranger⁴. Cet ensemble quelque peu hétéroclite, dont la masse continua à croître au gré des donations et des achats, fut rapidement subdivisé en trois parties, à savoir:

a. Les fonds d'archives

Cette catégorie regroupait les dossiers provenant tant des administrations civile et militaire allemandes actives en Belgique occupée que d'institutions publiques ou d'organismes et associations belges établis en Belgique et à l'étranger, d'institutions internationales, d'œuvres d'assistance aux Belges – qui avaient vu le jour un peu partout dans le monde – ou des séquestres. Ils furent répartis dans les séries suivantes:

Série A. *Archives allemandes.*

Série B. *Archives belges formées en Belgique.*

Série C. *Archives belges formées à l'étranger.*

¹ Sur les sujets et groupes oubliés par les historiens, voir A. BECKER, *Oubliés de la Grande Guerre Humanitaire et culture de guerre, 1914-1918. Populations occupées, déportés civils, prisonniers de guerre*, Paris, 1998.

² Arrêté Royal du 15 novembre 1919, *Moniteur Belge* du 24 décembre 1919, p. 7413.

³ Cette partie est similaire à celle consacrée aux Archives de la Guerre dans P.-A. TALLIER, R. BOIJEN (red.), *La Belgique et la Première Guerre mondiale. Etat des sources - Etat de la recherche. Actes du colloque des 8 et 9 novembre 2001 (Musée royal de l'Armée, salle 14-18)*, Bruxelles, AGR, 2002.

⁴ Sur les *Archives de la Guerre*, voir l'aperçu donné par P. HOSPEL, dans M. VAN HAEGENDOREN, *Les Archives générales du Royaume. Aperçu des fonds et des inventaires. Het Algemeen Rijksarchief. Overzicht van de fondsen en inventarissen*, Bruxelles, 1955, p. 339-364 ; J. CUVELIER, *Les Archives de l'Etat en Belgique de 1919 à 1930*, Gand, 1930, p. 344-408. Voir aussi le catalogue de l'exposition qui s'est tenue en 1998 aux Archives générales du Royaume (*La Belgique occupée 1914-1918. Dessins, estampes et photos des Archives de la Guerre conservés aux Archives générales du Royaume*, Bruxelles, AGR, 1998) et l'inventaire des archives de la Commission des Archives de la Guerre dont nous reprenons ici une partie de l'introduction (P.-A. TALLIER, *Inventaire des archives de la Commission des Archives de la Guerre (puis Archives de la Guerre), 1919-1945*, Bruxelles, AGR, 1997 [Instruments de recherche à tirage limité, n° 458]).

Série D. *Archives des Services Patriotiques*.

Série E. *Archives privées*.

Série F. *Archives des Séquestres*.

b. Les collections diverses et spéciales

En plus des véritables fonds d'archives, la Commission des Archives de la Guerre reçut ou acquit, à la pièce ou par lot, une multitude de documents divers (journaux, brochures, coupures de presse, photographies, tracts, caricatures, pamphlets, affiches, cartes postales, publications clandestines, etc.) auxquels les archivistes tentèrent de donner une forme de classement en les regroupant au sein de séries homogènes.

c. La bibliothèque

Au fil du temps, les Archives de la Guerre constituèrent une bibliothèque spécialisée comprenant des publications administratives et de service, des brochures, des périodiques et des journaux ainsi que des ouvrages de référence et de documentation. En 1955, elle possédait plus de 28.000 titres, parmi lesquels beaucoup de publications rares. Petit bémol, la richesse de cette bibliothèque repose en partie sur l'écroulement des fonds d'archives. En effet, de nombreux ouvrages et publications administratives ont été extraits des fonds d'archives et placés à la bibliothèque ; technique efficace mais en totale opposition avec les règles de l'archivistique moderne et de la sacro-sainte loi du respect de l'intégrité des fonds.

Menacée à plusieurs reprises de disparition pour cause de restrictions budgétaires, la Commission des Archives de la Guerre fut finalement supprimée par arrêté du 15 mai 1928 et les Archives de la Guerre rattachées aux Archives générales du Royaume⁵.

Durant la seconde guerre mondiale, malgré les dispositions prises pour protéger les collections en cas de guerre et l'existence de conventions internationales censées protéger le patrimoine artistique et culturel, les autorités allemandes emportèrent pratiquement tous les fonds de la série allemande (série A)⁶. Les tentatives de récupération effectuées dans l'immédiat après-guerre se révélèrent vaines⁷. Si plusieurs fonds ont probablement été égarés ou détruits, d'autres – en tout ou en partie – pourraient être aujourd'hui conservés en Russie⁸.

La perte de ces archives « allemandes » ne fut guère compensée par les quelques fonds relatifs à la Seconde Guerre mondiale qui vinrent s'ajouter aux documents de la période 1914-1919. Ces fonds ont été classés de manière semblable aux premiers. Nombre d'entre eux ont depuis lors été transférés vers le Centre d'étude de la Seconde Guerre mondiale (devenu aujourd'hui le Ceges-Soma)⁹.

Toujours pendant le second conflit mondial, plusieurs fonds qui contenaient des informations jugées trop sensibles que pour tomber aux mains des Allemands, furent cachés ou transférés vers l'Angleterre. Il s'agit entre autres des archives de la *Commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre*, des archives du *Raad van Vlaanderen*, et de celles des *Services patriotiques*. Au cours de ces pérégrinations, de nombreux dossiers souffrirent

⁵ *Moniteur Belge* du 27 mai 1928, p. 2482.

⁶ A l'exception de quelques fonds non classés à l'époque (*Administration impériale allemande des télégraphes en Belgique*, etc.) ou conservés en dehors des locaux des Archives de la Guerre (cfr. *Documents Léopold-Klein*).

⁷ E. SABBE, *Rapports des missions en Allemagne 1947-1952*, Bruxelles, AGR, 1991 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces, Instrument de recherche à tirage limité n° 1).

⁸ Dans leur dernier ouvrage, John HORNE et Alan KRAMER (*German Atrocities, 1914. A History of Denial*, New-Haven/London, 2001, p. 567) mentionnent le fonds « Generalgouverneur in Belgien », conservé à Moscou. Celui-ci pourrait avoir fait partie de nos collections mais cette hypothèse doit encore être vérifiée.

⁹ Préparé dès 1965, le déménagement des archives s'opéra en deux temps (de 1969 à 1974 pour les premiers fonds, en 1993 pour les autres).

fortement, de l'humidité entre autres, et recèlent aujourd'hui des documents devenus pratiquement illisibles. D'autres fonds furent cachés au sein même des magasins des Archives générales du Royaume et certains d'entre eux ne furent retrouvés qu'en ... 1957¹⁰.

Les déplacements et déménagements répétés de fonds d'archives ne sont généralement pas propices à leur bonne conservation. Or, en cette matière, le sort semble s'être acharné sur les Archives de la Guerre car, indépendamment des « dommages de guerre », les vicissitudes n'ont guère épargné les collections. Initialement installée dans les locaux de la Commission Royale d'Histoire, la Commission des Archives de la Guerre s'établit dans le cours de l'année 1920 dans un immeuble de la rue Terre-Neuve (105) puis, en janvier 1925, transféra ses locaux dans l'hôtel van den Peereboom (17 place de la Vaillance, à Anderlecht). A la suite de l'extension prise par les archives des séquestres, elle occupa également deux immeubles contigus situés dans la rue de Ruysbroeck, le n° 76 en 1926 et le n° 74 en 1928. La création d'un musée permanent dans l'hôtel van den Peereboom, l'afflux d'archives entraîné par les effets de la loi de 1955 relatives aux archives, la construction des nouveaux bâtiments des Archives générales du Royaume et le peu d'intérêt manifesté par les historiens et par certains archivistes pour les collections des Archives de la Guerre entraîna leur transfert, entre 1959 et 1961, vers le dépôt des Archives de l'Etat à Saint-Hubert¹¹, tandis que leur retour vers Bruxelles ne s'amorça qu'en 1989¹².

2. L'organisation actuelle des Archives de la Guerre

Transférés d'un bâtiment à l'autre au gré des déménagements successifs de la Commission des Archives de la Guerre puis, plus tard, d'un dépôt à l'autre en fonction des priorités définies par les Archives générales du Royaume, les fonds ont été particulièrement malmenés et leur classement initial totalement bouleversé. Cependant, grâce aux directives données ces dernières années, ceux-ci retrouvent peu à peu leur structure d'antan et sont progressivement ouverts à la recherche. Il s'agit bien entendu d'un travail de longue haleine qui n'est réalisable que grâce aux notes, publications et inventaires sommaires laissés par les différents archivistes qui s'occupèrent des Archives de la Guerre.

Il n'est pas possible ni indispensable d'énumérer ici tous les fonds conservés. Ceux qui souhaiteraient en obtenir la liste complète la trouveront dans l'état de l'ouverture à la recherche des archives de la guerre et fonds associés¹³. Nous nous limiterons ici aux indications générales et aux fonds les plus intéressants ou les plus originaux.

Afin de garder une certaine forme de continuité et de faciliter les recherches, l'organisation ancienne des « Archives de la Guerre » a été préservée. Les collections sont toujours divisées en trois grandes parties et se présentent désormais comme suit :

2.1. Les fonds d'archives

2.1.1. Série A. Archives allemandes (3 fonds / 1,60 m pour 119 fonds en mai 1940)

Les trois fonds de cette série offrent un intérêt scientifique limité. Il s'agit des « *Documents Léopold – Klein* » (collection de pièces factuelles et thématiques), d'archives provenant du *Bureau allemand de la prison de Saint-Gilles* (dossiers concernant les prisonniers civils et militaires, rapports et mandats d'écrou) et d'archives de l'administration impériale allemande des télégraphes en Belgique

¹⁰ AGR, Dossier central, Archives Patriotiques. Lettre de l'Archiviste général du Royaume, Etienne Sabbe, à Paul Hospel, Bruxelles, le 27 février 1957.

¹¹ A l'exception de quelques fonds qui restèrent à Bruxelles.

¹² Tous les fonds d'archives transférés à Saint-Hubert ne sont pas revenus à Bruxelles. En fonction de « critères géographiques », certains d'entre eux ont été transférés vers les dépôts des archives de l'Etat en province.

¹³ *Etat de l'ouverture à la recherche. XII. Département I. Archives de la Première Guerre mondiale et fonds associés*, 2^e ed. corrigée et mise à jour, Bruxelles, AGR, 2002 (*Miscellanea Archivistica. Studia*, n° 148). Dans l'attente de la parution du nouveau guide sur les *Archives de la Guerre*, qui détaillera l'ensemble des fonds conservés, voir aussi l'aperçu donné par P. HOSPEL, dans M. VAN HAEGENDOREN, *Les Archives générales du Royaume. Aperçu des fonds et des inventaires. Het Algemeen Rijksarchief. Overzicht van de fondsen en inventarissen*, Bruxelles, 1955, p. 339-364 ; J. CUVELIER, *Les Archives de l'Etat en Belgique de 1919 à 1930*, Gand, 1930, p. 344-408 ; *La Belgique occupée 1914-1918. Dessins, estampes et photos des Archives de la Guerre conservés aux Archives générales du Royaume*, Bruxelles, AGR, 1998.

« *Kaiserliches Deutsches Telegraphenam in Belgien* (Dossiers individuels d'agents de l'administration allemande des télégraphes en Belgique). Signalons également que deux fonds appartenant à cette série ont été transférés vers les dépôts des Archives de l'Etat à Gand (*Kommandantur Maldegem*) et à Anvers (*Gouvernement Antwerpen* « *Südost-Abschnitt. Lier* »).

2.1.2. Série B. *Archives belges formées en Belgique (31 fonds / 174,35 m pour 38 fonds à l'origine)*

Il s'agit essentiellement d'archives provenant de communes¹⁴, de la Croix-Rouge de Belgique, d'associations d'entraide et de secours (*Aide au Village, Œuvre d'assistance du barreau de Bruxelles, Œuvre d'aide et de protection aux sans logis de Saint-Gilles, ...*), d'organismes de ravitaillement créés ou contrôlés par les Allemands (*Kolenverdeeling voor Vlaanderen, Ligue des marchands et producteurs de beurre du Brabant/Bond der boterhandelaars en botervoortbrengers van Brabant, Société « Vereenigde oliefabrieken » ou « VERO », ...*), d'organismes et d'institutions créés par le gouvernement belge (*Office des charbons allemands, Comptoir belge de répartition des charbons allemands, Groupement des négociants en charbons pour la vente des charbons allemands, ...*), d'associations et d'entreprises privées (*Chambre syndicale des experts comptables et comptables, Textiellose Mecheln, Société Tiefbaugesellschaft Van Hove et Cie, Rijkskantoor voor zaden, Brantweincentrale A.G. Simon, ...*), etc., et, surtout, des archives du *Raad van Vlaanderen*, incontournables pour toute étude sur la Question flamande, et de celles de la *Commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre*¹⁵.

2.1.3. Série C. *Archives belges formées à l'étranger (88 fonds / 718 m)*

Cette série contient deux grandes catégories de fonds. On y trouve, d'une part, les archives de services ministériels ou d'organismes créés par le gouvernement belge :

- Ambassades, consulats et légations de Belgique à l'étranger : consulats de Belgique en France (Calais, Cherbourg, Dunkerque, Menton, Moulins), aux Pays-Bas (Dordrecht, Flessingue, Maastricht, Roosendaal, Rotterdam, Tilburg, Zwolle), en Grande-Bretagne (Londres, Bradford, Cardiff-Plymouth, Folkestone), en Afrique Australe et en Afrique Orientale (Johannesburg, Beira, Capetown, Durban, East-London, Salisbury, Tananarive et Quelimane), en Argentine (Buenos-Aires), en Nouvelle-Zélande (Christchurch, Wellington), aux Indes néerlandaises (Batavia), en Australie (Brisbane), en Chine et au Japon (Shanghai, Tiensin, Kobé), en Tunisie (Tunis), en Egypte (Alexandrie) ; consulats et ambassade de Belgique en Amérique du Nord (Denver, Minneapolis, La Nouvelle-Orléans, Philadelphie, Washington) ; légations de Belgique à Rome (Quirinal) et à Copenhague.
- Archives des bureaux de renseignements et propagande du gouvernement belge : *Bureau Documentaire Belge; Office belge « Patrie et Liberté », à La Haye.*
- Archives des organismes liés à la préparation de la reconstruction de l'économie et du tissu industriel de la Belgique : *Comité Belge de La Haye ; Comité d'enquête économique à La Haye ; Conseil économique à La Haye ; Sections de La Haye et de Londres du Comptoir national pour la reprise de l'activité économique en Belgique ; Commissaire général du gouvernement belge à Londres.*
- Archives des comités officiels belges créés pour encadrer les réfugiés belges à l'étranger : *Comités officiels belge pour l'Angleterre (Comité officiel belge pour l'Angleterre), pour*

¹⁴ A l'origine, nous possédions un formidable ensemble – 156 communes - qui a été démembré au profit d'une réintégration de ces archives dans les fonds d'archives communales conservés dans nos dépôts de province.

¹⁵ Ce dernier fonds s'avère extrêmement riche et intéressant, il ne concerne pas seulement les atrocités commises en septembre et en octobre 1914. Il contient aussi des informations relatives aux mesures prises par les Allemands à l'égard de l'industrie, aux déportations et à l'utilisation de civils aux travaux militaires, aux mauvais traitements infligés aux prisonniers, à l'utilisation de procédés de guerre interdits, aux réquisitions illicites et à la petite criminalité.

la France (*Comité officiel belge de secours aux réfugiés, Le Havre*) et pour les Pays-Bas (*Comité officiel belge pour les Pays-Bas*).

- Archives de ministères et d'organismes divers : *Ministère de l'Intérieur. Rémunération de milice et indemnité de logement; Ministère de la Guerre au Havre (Sainte-Adresse); Bureau d'études de la Sûreté militaire belge; Bureau de documentation politique; Office national belge du travail en France; Service médical auprès de la légation de La Haye; etc.*

D'autre part, cette série rassemble un ensemble considérable d'archives provenant d'œuvres de secours et d'entraide pour les réfugiés civils (France, Angleterre, Pays-Bas, Suisse, ...), pour les orphelins, pour les veuves, pour les militaires, pour les internés, pour les prisonniers, pour les blessés, etc. Citons :

- Pour les réfugiés : *Œuvre d'assistance temporaire aux Belges réfugiés en France; Réfugiés belges de l'Aube; Comité belge du Loiret. Conseil général des réfugiés belges du Loiret; Comité des œuvres belges du Sas de Gand; Belgenkring Sluiskil; Comité belge à Sluis (L'Ecluse); Comité belge des réfugiés de Tilburg (Tilbourg); Association de crédit pour les Belges, S.A. néerlandaise, La Haye; War Refugees Committees in England; Belgian Refugees Local Committee Goole; Belgian Relief Fund, London; Belgian Relief Committee, London; Belgian Refugees Committee Bristol; Cardiff War Relief Committee; Belgian Relief Fund Middlesbrough; Union philanthropique belge à Genève; Office belge à Lausanne; Comité central suisse de secours aux réfugiés belges à Lausanne; Belgian War Relief Committee San Francisco; Relief Work for the Victims of the War in Belgium; Croix-Rouge belge à Buenos-Aires; Union des femmes belges à Buenos-Aires; Comité « Pro Hogar de los huerfanos belgas », Buenos-Aires; Comité patriotique belge « L'union fait la force » à Santa Fé.*
- Pour les militaires, les blessés, les prisonniers et les internés : *Foyer du soldat belge à Lourdes; Œuvre belge « Le shilling pour la chaussette du soldat » à Londres; Hôpitaux civils du front; Œuvre internationale pour blessés et prisonniers de Guerre à Maastricht; Office central belge pour les prisonniers de Guerre, Le Havre; Office central belge pour les prisonniers de guerre belges en Allemagne; Office central belge de ravitaillement du camp de Hameln; Prisonniers belges au camp de Soltau en Allemagne; Œuvre belge des prisonniers de guerre, comité de Paris; Bureau de secours aux prisonniers de guerre, à Berne; Section belge du comité bernois de secours aux prisonniers de guerre; Agence belge de renseignements pour les prisonniers de guerre et les internés, à Bruxelles; Comité central d'assistance aux internés belges en Suisse et Office du travail à Lausanne; Internés belges en Suisse; Internés belges à Montreux.*
- Pour les enfants et les orphelins : *Œuvre « La Santé de l'Enfance » à La Haye; Colonies scolaires belges en France; Belgian Fund, Johannesburg (Belgian Widows and Orphans fund, Johannesburg).*

Cette série contient également les archives provenant du *Central Register of War Refugees à Londres (Central Register of Belgian Refugees, London)*¹⁶ et du *Bureau de correspondance et documentation*¹⁷.

¹⁶ Ce fonds contient essentiellement des dossiers individuels (fiches d'identité, de domicile, de travail, etc.).

¹⁷ Organisme privé créé à Folkestone en 1914 par le baron Joseph de Dorlodot, pour assurer l'échange de nouvelles entre les soldats du front belge et leurs familles demeurées en pays occupé.

2.1.4. Série D. *Archives des Services Patriotiques (2 fonds / 24,10 m)*

Les archives des Services Patriotiques regroupent les archives recueillies ou constituées par la *Commission des archives des services patriotiques établis en territoire occupé au front de l'Ouest*. Elles concernent principalement les activités de résistances en Belgique et procurent de nombreuses informations sur les groupes et réseaux de renseignement ou de sabotage, les filières d'évasion, le corps d'observation anglais, les agents isolés, etc.

2.1.5. Série E. *Archives privées (34 fonds / 88 m)*

Il s'agit essentiellement de collections de coupures de journaux, d'affiches et de souvenirs divers constituées par des particuliers. Elles sont le plus souvent renseignées sous le nom du donateur (*Gielen, Obreen, L. Varlez, Léo Van Puyvelde, Romus, Gram, A. Goebbel – Copette, De Sagher, Peltzer, Lucien Crick, Léon Mallinger, Paquay, Daimerries, Van Hal, Henri De Jongh, G. Noël, Lefebure, Robert Spiegel, Van Den Abeele, Ruttiens, Desneux*)¹⁸. Toutefois, cette série contient également une importante collection de *Mémoires de guerre* ainsi que les *archives de la Commission des Archives de la Guerre*.

2.1.6. Série F. *Archives des Séquestres (environ 200 producteurs / env. 1500 m)*

Le séquestre est une procédure qui a été mise en place en Belgique dès le 10 novembre 1918 et qui a été entérinée en droit belge par la loi du 17 novembre 1921. Cette procédure permettait de saisir et de liquider les biens (entreprises, titres, ...) des ressortissants ennemis vivants en Belgique en vue de permettre la réparation des dégâts subis par le pays pendant les années de guerre. Dans le cas des entreprises, la liquidation des activités a été confiée à des avocats-séquestres. A partir de 1924, ces derniers commencèrent à verser, dans les différents dépôts des Archives générales du Royaume, les archives des entreprises et/ou les documents relatifs aux entreprises qu'ils avaient liquidées.

Les fonds d'archives conservés à Bruxelles concernent uniquement les entreprises qui étaient localisées en région bruxelloise. Trois secteurs économiques sont particulièrement représentés :

- le secteur financier : banques (*Deutsche Bank, Banque Balser, ...*), compagnies d'assurances (*Allianz, Victoria, ...*) et agents de change, etc.;
- les activités de production liées à la seconde révolution industrielle : électricité (*Siemens*), transformation métallique, machines-outils, quincaillerie ;
- le secteur de l'habillement comprenant des marchands de tissus, des tailleurs, des chausseurs, des dentelliers, des fourreurs, des pelletiers, etc.

Outre ces trois grands secteurs, on trouve également des archives de grands négociants, d'associations culturelles, d'avocats, d'ingénieurs, d'imprimeurs et de quelques parastataux.

Les archives des séquestres présentent un intérêt majeur pour l'étude de la vie économique à Bruxelles entre 1870 et 1920. D'une part, tous les secteurs d'activités bruxellois sont représentés avec des entreprises de tailles très variées. D'autre part, ces archives apportent également des renseignements utiles concernant la vie économique pendant la Première Guerre mondiale et l'implantation des capitaux allemands en Belgique. Enfin, ces archives contiennent des documents et des papiers personnels qui permettent de mieux connaître les directeurs et les exploitants des entreprises ainsi que la vie quotidienne des Allemands installés à Bruxelles.

¹⁸ Les papiers L. Franck, qui faisaient partie de cette série, ont été transférés aux Archives de l'Etat à Anvers.

2.2. Les collections diverses et spéciales (Iconographie)

Elles représentent un stock relativement considérable composé de journaux, brochures, coupures de presse, photographies, tracts, caricatures, pamphlets, affiches, cartes postales, publications clandestines, etc. Quelques pièces ont été sorties des magasins à l'occasion de l'exposition consacrée à la Belgique occupée en novembre 1998. Leur classement a été commencé par Luc Janssens ; cette tâche est actuellement dévolue à Kathleen Devolder.

2.3. La bibliothèque

Ces dernières années, les références bibliographiques des ouvrages de la bibliothèque de la Guerre ont été encodées sur support informatique et peuvent désormais, grâce au travail de Bernard Symoens, faire l'objet de recherches via internet. Il y a quelques temps, la décision a été prise de compléter cette bibliothèque et d'acquérir, dans la mesure de nos modestes moyens, les principaux ouvrages relatifs au premier conflit mondial publiés ces dernières années. Actuellement, la « bibliothèque de la Guerre » comprend près de 35.000 ouvrages essentiellement belges, allemands, français et anglais. Le catalogue de la bibliothèque est accessible en ligne à l'adresse : http://arch.arch.be/frame_fr_cd.htm

Les indications qui précèdent montrent clairement que les collections des « Archives de la Guerre » forment un ensemble relativement hétérogène. Toutefois, l'expérience démontre, malgré une structure quelque peu artificielle, qu'il existe de nombreux liens entre ses diverses composantes suite, notamment, aux migrations qui se sont produites depuis les fonds d'archives vers les séries iconographiques et la bibliothèque¹⁹. Il est dès lors essentiel de préserver cet ensemble et de le gérer d'une manière globale sous peine de perdre une quantité considérable d'informations.

3. Les fonds associés

Ce sont des fonds qui concernent presque exclusivement les événements de la Première Guerre mondiale ou leurs conséquences immédiates mais qui ne sont pas entrés aux Archives générales du Royaume via les Archives de la Guerre. Il s'agit d'une part des archives du *Comité National de Secours et d'Alimentation* (20 fonds, sous-fonds et séries pour 161 m) et, d'autre part, des archives de différents organismes et institutions tels que l'*Office des régions dévastées*, la *Commission for Relief in Belgium et Comité Hispano-néerlandais*, la *Commission des réparations*, les *Tribunaux et Cour des dommages de guerre aux personnes et aux biens durant la guerre 1914-1918*, la *Fédération des coopératives pour dommages de guerre*, le *Fonds du Roi Albert*, etc...

4. Autres fonds d'archives concernant la Première Guerre mondiale conservés aux Archives générales du Royaume

Les fonds d'archives mentionnés ci-avant constituent la part visible de l'iceberg. De très nombreux autres fonds d'archives conservés par les Archives générales du Royaume recèlent des informations et dossiers relatifs à la Première Guerre mondiale, qu'il s'agisse de ceux des institutions publiques (tribunaux, ministères²⁰, administrations provinciales et d'arrondissement, administrations locales : villes et communes, commissions d'assistance publique²¹), des archives privées de particuliers (archives *De*

¹⁹ De nombreuses pièces ont été retirées des fonds d'archives, des archives de la Commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre, entre autres, et placées à la bibliothèque.

²⁰ Voir notamment les archives des ministères de l'Intérieur (R. DEPOORTERE (revu par), *Inventaire des archives du ministère de l'Intérieur. Première série (ancien fonds)*, Bruxelles, AGR, 1995, p. 9-10), des Finances (A. COSEMANS, *Ministère des Finances. Anciens fonds. N^{os} 1-229, 404-614 (1830-1932)*, Bruxelles, AGR, 1989 ; A. COSEMANS, *Ministère des Finances. Anciens fonds. N^{os} 615-804 (1914-1922)*, Bruxelles, AGR, 1989 ; M. VROOM, *Ministère des Finances. Secrétariat général 1914-1945*, Bruxelles, AGR, 1992) et de l'Administration de la Marine (C. VLEESCHOUWERS, *Inventaris van het Archief van het Bestuur van het Zeewezen 1830-1976*, Bruxelles, AGR, 1979, p. 447-459).

²¹ Souvent négligées par les chercheurs, les archives des provinces, villes et communes contiennent généralement de nombreuses pièces et dossiers relatifs au premier conflit mondial.

Broqueville, Goblet d'Alviella, Carton de Wiart, Henri Jaspar, Prosper Poullet, Jules Renkin, François Schollaert, Emile Francqui, Albert Henry, etc.)²² ou des archives d'entreprises. A cet ensemble volumineux, il faut encore ajouter les fonds conservés dans les dépôts des Archives de l'État dans les provinces, qu'il s'agisse là aussi des archives des institutions publiques (tribunaux, ministères, administrations provinciales et d'arrondissement, administrations locales : villes et communes, commissions d'assistance publique), des archives de familles, des archives d'entreprises, etc.

* * *

Les Archives de la Guerre regroupent un formidable ensemble de fonds d'archives et de collections qui couvrent les aspects politiques, économiques et sociaux de la vie quotidienne pendant la guerre, tant pour la population restée en Belgique occupée que pour les réfugiés en France, en Grande-Bretagne, en Suisse, aux Pays-Bas, pour les orphelins de guerre, les veuves, les militaires internés, prisonniers ou blessés. Ces fonds complètent admirablement les fonds et séries conservés par le Musée royal de l'Armée et les archives du ministère des Affaires étrangères, pour ne citer que les institutions les plus importantes. Les seuls secteurs non véritablement couverts sont ceux des opérations militaires et, dans une moindre mesure, celui de la vie quotidienne des soldats.

Nous invitons les chercheurs à profiter de cette masse documentaire et du travail effectué à leur intention car depuis plusieurs années les Archives générales du Royaume tentent de consacrer une partie importante de leurs efforts et moyens à l'encouragement des recherches sur la Première Guerre mondiale, qu'il s'agisse de l'inventoriage des fonds appartenant aux Archives de la Guerre, de l'encodage des ouvrages de l'ancienne bibliothèque des Archives de la Guerre ou de la publication des résultats des recherches menées par les étudiants en Histoire. A cet effet, les Archives générales du Royaume ont inauguré une nouvelle série intitulée *Etudes sur la Première Guerre mondiale / Studies over de Eerste Wereldoorlog*. A ce jour, 13 ouvrages ont été publiés²³.

IV. Autres lieux de conservation de fonds d'archives relatifs à la Première Guerre mondiale

De très nombreux services d'archives conservent des documents en relation avec la Première Guerre mondiale. Parmi les plus importants, on peut citer le *Musée royal de l'Armée* et le *Service des*

²² Une lecture rapide du guide réalisé par Marc D'Hoore indique que plus de 40 personnalités sont concernées. Voir M. D'HOORE, *Archives de particuliers relatives à l'histoire de la Belgique contemporaine (de 1830 à nos jours)*, Bruxelles, AGR, 1998. Voir aussi *Etat de l'ouverture à la recherche. Département I. Archives de particuliers relatives à l'histoire de la Belgique contemporaine (de 1830 à nos jours)*, Bruxelles, AGR, 2001 (*Miscellanea Archivistica. Studia*, n° 141).

²³ Treize études ont déjà été publiées : P. JANSSENS, *Belgische veldhospitaal tijdens de Eerste Wereldoorlog*, Brussel, AR, 2001 (*Studies over de Eerste Wereldoorlog*, n° 1); A. FRANÇOIS, *Les événements du mois d'août 1914 à Dinant. Essai sur la genèse d'un massacre et réflexions autour de la culture de guerre*, Bruxelles, AGR, 2001 (*Etudes sur la Première Guerre mondiale*, n° 2); S. ALEXANDRE, *Mémoire d'une « Cité martyre ». Le massacre de Tamines du 22 août*, Bruxelles, AGR, 2001 (*Etudes sur la Première Guerre mondiale*, n° 3); S. CARNEL, *La reconstruction des régions dévastées après la Première Guerre mondiale : le cas de Neuve-Eglise*, Bruxelles, AGR, 2002 (*Etudes sur la Première Guerre mondiale*, n° 4); A. VRINTS, *Bezette stad. Vlaams-nationalistische collaboratie in Antwerpen tijdens de Eerste Wereldoorlog*, Brussel, AR, 2002 (*Studies over de Eerste Wereldoorlog*, n° 5); DE MAESSCHALCK K., ENGELEN C., MARX M., PERSOONS E., *Oorlogsmonumenten 1914-1918 in Vlaams-Brabant*, Bruxelles, AGR, 2002 (n° 6); CLAISSE S., *La Mémoire de la guerre 1914-1918 à travers les monuments aux morts des communes d'Etalle, Habay, Léglise et Tintigny*, Bruxelles, AGR, 2002 (n° 7); COOL K., *Het leven van de Vlaamse krijgsgevangenen in Duitsland in de Eerste Wereldoorlog*, Bruxelles, AGR, 2002 (n° 8); TALLIER P.-A., BOIJEN R. (red.), *La Belgique et la Première Guerre mondiale. Etat des sources - Etat de la recherche. Actes du colloque des 8 et 9 novembre 2001 (Musée royal de l'Armée, salle 14-18)*, Bruxelles, AGR, 2002 (n° 9); DETOURNAY C., *La Grande Guerre sous le regard de l'élite tournaisienne occupée. Contribution à la culture de guerre*, Bruxelles, AGR, 2003 (n° 10); JAUMAIN S., AMARA M., MAJERUS B., VRINTS A. (sous la direction de), *Une guerre totale? La Belgique dans la Première Guerre mondiale : Nouvelles tendances de la recherche historique*, Bruxelles, AGR, 2005 (n° 11); BENVINDO B., *Des hommes en guerre. Les soldats belges entre ténacité et désillusion 1914 - 1918*, Bruxelles, AGR, 2005, 185 p. (n° 12); STANDAERT O., *La mémoire d'une « Ville Martyre ». Manifestations et évolution de la mémoire de la Grande Guerre à Andenne, 1918 - 1940*, Bruxelles, AGR, 2005, 149 p. (n° 13).

archives du Ministère des Affaires étrangères. Une publication récente permet d'obtenir toutes les informations sur les fonds d'archives y conservés²⁴.

V. Le « Guide des sources d'archives relatives à l'histoire de la Première Guerre mondiale en Belgique et au Congo belge »

Début 2006, les AGR ont entamé la mise en œuvre d'un « Guide des sources d'archives relatives à l'histoire de la Première Guerre mondiale en Belgique et au Congo belge ». L'ouvrage a pour but de valoriser le patrimoine archivistique et de faire connaître aux chercheurs patentés ou occasionnels, belges et étrangers, l'ensemble des sources disponibles, en Belgique et à l'étranger, relatives aux aspects politiques, économiques, militaires, sociaux ou environnementaux de la vie des Belges durant le premier conflit mondial. Il rassemble toutes les informations disponibles au sujet des fonds d'archives et autres sources conservées par les principales institutions tant publiques que privées en Belgique comme à l'étranger, à savoir :

- a. Les sources d'archives concernant le premier conflit mondial conservées par les institutions publiques fédérales belges ;
- b. Les sources d'archives concernant le premier conflit mondial conservées par les institutions publiques locales (Provinces, villes et communes) ;
- c. Les sources d'archives concernant le premier conflit mondial conservées par les institutions belges de droit privé ;
- d. Les sources d'archives concernant le premier conflit mondial conservées à l'étranger.

Le guide mentionne également pour chacun des producteurs d'archives l'existence, le cas échéant, de collections photographiques, cinématographiques, de pièces et objets divers (affiches, tracts, journaux clandestins, médailles, etc.). Afin d'accroître son intérêt, celui-ci est conçu de manière à permettre les recherches croisées et thématiques grâce à un index détaillé élaboré à cet effet. En vue de multiplier les possibilités de consultation, il est également conçu de manière à pouvoir être placé facilement sur Internet.

Bien entendu, le but n'est pas de présenter les fonds d'archives conservés par les différentes institutions de manière linéaire mais de les organiser en fonction des différents producteurs d'archives identifiés (ministères, administrations provinciales et communales, personnalités politiques, particuliers, associations caritatives et d'entraide, entreprises, ...). Les fonds les plus importants font l'objet d'une notice contenant différentes informations. Outre les renseignements relatifs aux métrages des fonds, à leur état matériel et aux conditions d'accès auxquels ils sont soumis, chaque fiche fait mention des instruments de travail existants et permet au lecteur d'identifier les séries les plus intéressantes via l'adjonction de courts aperçus historiques et de références bibliographiques. Outre les fonds en rapport direct avec la Guerre, les archives d'importants producteurs d'archives tels que les Administrations communales et provinciales ou les Cours et tribunaux sont systématiquement passées en revue en vue d'identifier les principales séries en rapport avec la Première Guerre mondiale. Cette enquête a déjà permis la mise en évidence d'archives peu connues qui ont fait l'objet de notices détaillées offrant un panorama complet des nouvelles possibilités de recherches que recèlent ces documents.

A n'en pas douter, ce guide constituera un outil précieux et incontournable tant pour les chercheurs patentés qu'occasionnels.

VI. Bilan historiographique

Les nouvelles orientations de la recherche belge et internationale relative à la Première Guerre mondiale sont exposées dans les Actes d'un Colloque organisé à l'Université libre de Bruxelles en 2003 et dont les Archives Générales du Royaume ont assuré la publication :

²⁴ TALLIER P.-A., BOIJEN R. (red.), *La Belgique et la Première Guerre mondiale. Etat des sources - Etat de la recherche. Actes du colloque des 8 et 9 novembre 2001 (Musée royal de l'Armée, salle 14-18)*, Bruxelles, AGR, 2002 (n° 9).

JAUMAIN S., AMARA M., MAJERUS B., VRINTS A. (sous la direction de), *Une guerre totale? La Belgique dans la Première Guerre mondiale : Nouvelles tendances de la recherche historique*, Bruxelles, AGR, 2005 (n° 11).

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter aux adresses suivantes:

<p>Pierre-Alain TALLIER</p> <p>Chef de section</p> <p>Archives générales du Royaume</p> <p>2 rue de Ruysbroeck</p> <p>B -1000 BRUXELLES</p> <p>tél : (+32) 02/513.76.80</p> <p>tél : (+32) 02/513.76.81</p> <p>Pierre-Alain.Tallier@arch.be</p>	<p>Michaël AMARA</p> <p>Attaché scientifique / Doctorant</p> <p>Archives générales du Royaume</p> <p>2 rue de Ruysbroeck</p> <p>B -1000 BRUXELLES</p> <p>tél : (+32) 02/513.76.80</p> <p>tél : (+32) 02/513.76.81</p> <p>Michael.Amara@arch.be</p>
---	---